



MISSION CAPTAGES
- Moselle -
Conseil rapproché

Schéma régional d'actions des Chambres d'Agriculture pour la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau en Lorraine



Fiche bilan 2013

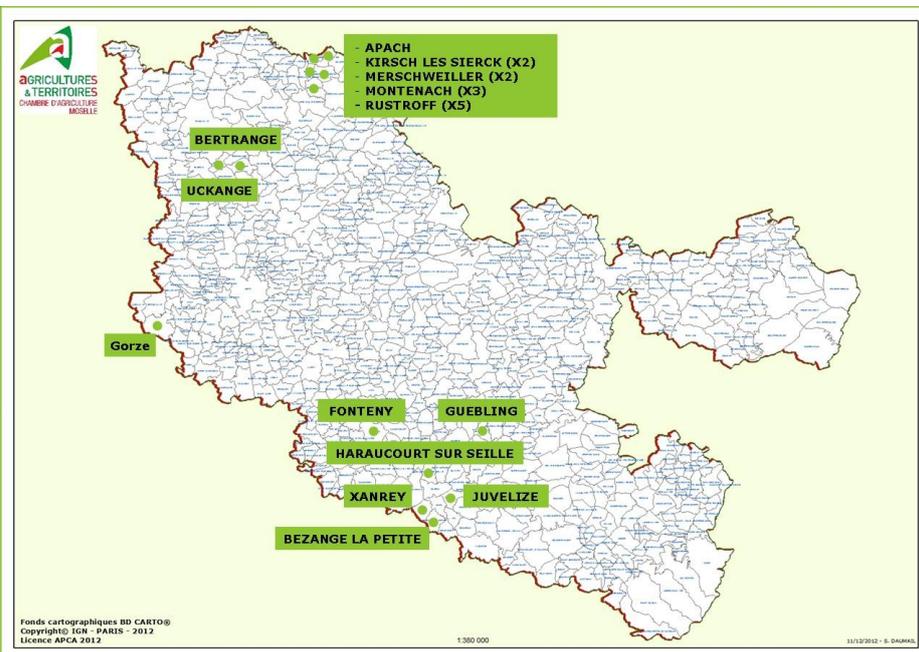
Contexte et objectifs

De nos jours, il devient incontournable de préserver l'eau, richesse vitale pour l'homme.

Depuis plusieurs années, nous pouvons observer un accroissement des sources ayant des teneurs en nitrates ou en phytosanitaires dépassant les normes de potabilité. C'est pourquoi, l'agriculture française s'engage régulièrement à raisonner ses techniques culturales afin de limiter l'impact de ses pratiques sur l'eau.

Fin 2008, le Conseil Général de la Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Chambre d'Agriculture de la Moselle ont souhaité mettre en place un programme d'actions sur certains captages du département afin de préserver, voir reconquérir la ressource en eau mosellane. Il a donc été proposé la mise en place d'une **Mission Captage**, basée sur le volontariat.

Objectif de la **Mission Captage** : apporter du conseil rapproché aux exploitants agricoles pour les aider à modifier leurs pratiques sur les bassins d'alimentation, dégradés ou en voie de dégradation (Captages SDAGE et/ou Grenelle) sans affecter le résultat économique des exploitations agricoles de manière à préserver, voire améliorer la qualité de l'eau.



Partenaires et moyens mobilisés

Moyens humains mobilisés : 2,48 ETP

Partenaires techniques : CRAL - Arvalis-Institut du végétal - Cetiom

Partenaires financiers :



Descriptif des actions

Les captages retenus présentent des teneurs en nitrates **ou / et** phytosanitaires avoisinant, voir dépassant les normes de potabilité fixées (Nitrates : ≥ 50 mg/L - phytosanitaires : ≥ 0.1 $\mu\text{g/L}$). En Moselle, les captages ont majoritairement une problématique nitrate. C'est pourquoi, le conseil rapproché est principalement orienté sur cette thématique (sur le volet phytosanitaire, on retrouve dans les eaux de l'atrazine et ses dérivés, molécule interdite d'utilisation depuis 2003.)

Chaque exploitation agricole cultivant sur les Bassins d'Alimentation de Captages (BAC) bénéficie d'un suivi individuel sur le raisonnement de la fertilisation minérale et organique, avec l'appui des actions suivantes :

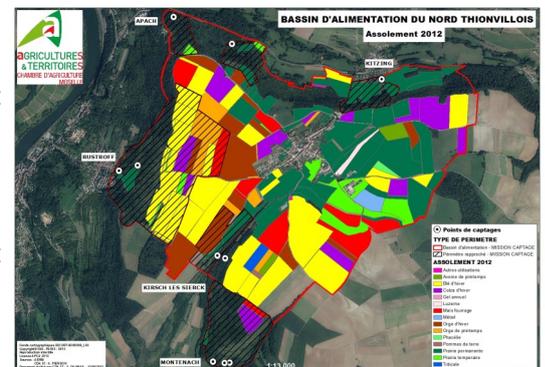
- ⇒ Aide à la réalisation d'un plan de fumure prévisionnel (PPF) pour chaque parcelle située dans les bassins d'alimentation de captage,
- ⇒ Conseils sur les dates et doses d'azote à apporter suivant les conditions climatiques de l'année,
- ⇒ Permanence « Fertilisation » : rencontre avec chaque agriculteur pour faire le point sur la campagne passée et celle à venir,
- ⇒ Réalisation des pesées de colza sur toutes les parcelles situées dans le bassin d'alimentation + envoi des doses préconisées par courrier (d'après la Réglette Cetiom),
- ⇒ Campagne d'analyses d'effluents afin d'affiner le conseil sur la fertilisation organique.

Indicateurs d'activité

Un **bilan annuel** par captage est rédigé à la fin de chaque campagne, décliné de la manière suivante :

- Présentation du BAC : Connaissance du territoire et de de la ressource en eau
- Diagnostic des pratiques agricoles : Généralités, Types d'exploitation, Utilisation des sols, Fertilisation minérale, Fertilisation organique.
- Programme d'actions : Animation / Conseil individuel.

- **Nombre de captages suivis** : 24 bassins d'alimentation de captages ont fait l'objet d'un suivi depuis 2008, ce qui correspond à 110 exploitations suivis individuellement.
- **Résultats sur les teneurs en nitrates** : sur les 24 captages, 13 ne dépassent pas la norme de potabilité.



Exemple de carte réalisée à chaque bilan annuel

Et demain, quelles perspectives ?

Sur le volet nitrate :

Le conseil rapproché permet inévitablement des évolutions dans la gestion de la fertilisation.

Cependant, le travail doit être poursuivi pour une meilleure estimation des fournitures en azote du sol. En effet, soit les agriculteurs n'en tiennent pas assez compte, soit ils sous-estiment ces fournitures en azote du sol, ce qui peut conduire à de la surfertilisation. Il est en de même concernant les effluents d'élevage.

Poursuivre la Mission Captage est donc indispensable.

Sur le volet phytosanitaire :

Actuellement, il n'y a pas de captages qui nécessitent du conseil rapproché sur le volet. Cependant, les agriculteurs sont de plus en plus sensibilisés à l'agriculture intégrée.